

LES JEUNES ET LEURS AÎNÉS AU CONGO

Différenciation statistique

François COLONNA (1), Bernard LACOMBE (2), Gaspard BOUNGOU (3)

(1) Ingénieur informaticien CNRS, Maison des Sciences de l'Homme, 54 bd Raspail, 75006 Paris

(2) Démographe ORSTOM, 213, rue Lafayette, 75010 Paris

(3) Ethnologue DGRS, ORSTOM, BP 181, Brazzaville, Congo

RÉSUMÉ

A partir de données tirées d'une enquête sur la famille congolaise, les auteurs analysent le différentiel statistique entre les jeunes (15-24 ans) et leurs aînés (25 ans et plus). La conclusion est que l'image qui est donnée de la jeunesse est d'une très grande complexité. à la fois par sa grande inscription dans la vie moderne, et par son insertion encore très forte dans les valeurs traditionnelles qui l'imprègnent. Cette étude montre quelques-uns des aspects d'une société en train de construire la société congolaise future.

MOTS-CLÉS : Jeune — Congo — Ménage — Famille — Ethnie — Parenté — Association — Santé — Religion — Socialisation.

ABSTRACT

THE STATISTICAL DIFFERENCE BETWEEN THE YOUNG AND THEIR ELDERS IN CONGO

According to some data from a Congo family survey, the authors analyse the statistical differences between the young (15-24 years old) and the eldest (more than 25). The conclusion is that the pattern of the youth is very complex because of its greatest insertion in the modernity, and because of its strong ties to the traditional values. This study shows some of the aspects of a society constructing the future congolese society.

KEY WORDS : Young — Congo — Household — Family — Ethnic group — Kinship — Association — Health — Religion — Socialization.

Il est de nombreuses manières de poser la question des jeunes dans la société. Celle de cet article est de s'interroger sur la différence statistique entre les jeunes, entendus comme les personnes de 15 à 24 ans, et leurs aînés, et de voir, en utilisant les données d'une enquête réalisée au Congo (4), sur quelles caractéristiques cette différence, ou cette similitude, statistique se manifeste.

L'enquête d'où les données sont tirées portait sur la famille, définie comme un ensemble vaste et non fixé de faits sociaux. Les items ont été construits après

une pré-enquête qui les a sélectionnés en fonction de leur pertinence et de leur adéquation par rapport au phénomène social que l'on tentait d'appréhender. C'est ainsi que la sociabilité (associations, tontines), les variables économiques (revenus, dépenses), démographiques (le ménage), la parenté (dimension de la généalogie mémorisée), la vie familiale (décès, cérémonies diverses) ont fait l'objet d'une investigation par batterie de questions.

La présente analyse va tenter de prendre quelques-uns de ces aspects et de voir en quoi les « jeunes » se

(4) G. BOUNGOU *et al.* — *Données statistiques sur la famille au Congo*, Rapport final du Projet DGRS Congo et ORSTOM Brazzaville sur : Les normes démographiques et les nouvelles dimensions familiales au Congo, 10 janvier 1984. L'échantillon de l'enquête porte sur 911 sujets.

particularisent ou non par rapport à leurs aînés. Souvent cette analyse, synchronique (puisque l'enquête, réalisée en 1983, était instantanée), va décrire une évolution. Ce faisant nous ne réalisons pas un tour de passe-passe épistémologique : très souvent la différence que nous allons relever entre les jeunes et leurs aînés n'est pas seulement une différence « aujourd'hui » mais l'image d'une différence temporelle entre hier et aujourd'hui. Quand les données le permettraient nous signalerons que le différentiel jeunes/aînés est la marque d'une évolution présent/passé.

Pour garder à cet article un cadre, nous allons restreindre l'exposé des données aux faits les plus pertinents sans dissenter sur les évidences : que la situation matrimoniale des jeunes est plus fréquemment d'être célibataire que celle de leurs aînés, que leur statut dans le ménage est d'être chefs de ménage plus rarement que leurs aînés : 15,2 contre 60,3 %)...

Les jeunes appartiennent beaucoup plus à des ménages ethniquement hétérogènes que leurs aînés ; ce fait est d'interprétation difficile, mais tout se passe comme si les jeunes étaient moins surdéterminés sur le plan ethnique : ils appartiennent à 20,9 % contre 13,2 % pour leurs aînés, à des ménages où plusieurs langues sont parlées, où plusieurs ethnies sont représentées et eux-mêmes ont plus fréquemment des conjoints d'une autre ethnie. Il y a là non un effet de structure d'âge, mais l'effet, que d'autres éléments de l'enquête vont corroborer, de l'émergence d'une société congolaise où l'importance de l'appartenance ethnique s'affaiblit. Car la statistique présentée prend en compte les grands regroupements ethniques comme les Kongo, les Téké, les Mbochi... ; si nous regardons « à l'intérieur » de chaque groupe, nous voyons alors que le mélange est très fort, pas seulement entre ethnies proches, comme les Yombe du Mayombe et les Vili de la Côte, mais entre ethnies éloignées comme entre Vili et Lari du Pool, entre Lari et Beembé... pour se limiter aux seuls Kongo. Des grands groupes ethniques, c'est le groupe Téké qui est le plus « ouvert » : leurs ménages accueillent souvent des membres Kongo, par contre les Kongo accueillent trois fois moins de membres Téké dans leurs ménages que les Téké n'accueillent de Kongo. Une fois de plus les statistiques sont difficiles à conceptualiser : est-ce que cela veut dire que les Téké sont plus assimilacionnistes en accueillant plus les Kongo et que ceux-ci sont plus sûrs d'eux en acceptant de figurer en second dans des ménages autres ? Ou bien est-ce que les Téké ne « nationalisent » jamais quelqu'un qui n'est pas Téké de naissance alors que les Kongo eux annexeraient quiconque vit avec eux ? Qui donne, qui reçoit ? Les chiffres sont significatifs, mais de quelle réalité sociale ? Les recherches engagées par Gaspard BOUNGOU y répondront plus précisément.

L'habitat des jeunes se révèle de taille plus restreinte mais aussi plus autonome. Même dans les parcelles rurales dans lesquelles les jeunes disposent d'une part de parcelle appartenant aux parents, les jeunes se mettent à l'écart et manifestent discrètement une certaine indépendance dans la construction de leurs maisons. Leur habitat est plus autonome que celui de leurs aînés. La société congolaise paraît faciliter l'indépendance relative des jeunes qui, même revendiqués par leurs parents, ne s'en déclarent pas moins comme vivant seuls ; cela explique que les ménages de jeunes comportent fréquemment un seul bâtiment (51,4 % contre 44,4 % chez les aînés) et que la taille de la maison habitée est plus petite (36,2 % contre 24,9 % des maisons n'ont qu'une seule pièce).

La nature de l'habitat quant à son confort est une variable importante exprimant une orientation des investissements pécuniaires des sujets. L'importance des toits en tôles et des murs en « dur » (parpaings de ciment) au Congo ne permet pas de différencier les jeunes de leurs aînés, par contre le sol est cimenté pour 56,2 % des maisons des jeunes contre 49,4 % de celles de leurs aînés. Cependant ils connaissent un frein économique à leurs investissements immobiliers : le manque de moyens leur limite l'accès à l'eau courante et à l'électricité qui sont l'apanage des plus de 25 ans.

La maison isolée, même petite, est donc la première étape pour les jeunes vers leur indépendance ; cette indépendance est relative, en effet, l'on constate que les jeunes n'appartiennent pas à des familles nucléaires, c'est-à-dire à des ménages composés exclusivement d'un homme, de sa femme et de leurs enfants. L'on a même fréquemment le cas où un jeune, marié, ne vit pas avec son conjoint. Toutes les données de l'enquête montrent que, autant pour les jeunes que pour leurs aînés, le ménage — notion démographique et économique — et la famille — notion sociale et biologique (alliance et filiation) — ne sont pas des phénomènes sociaux réductibles l'un à l'autre.

L'activité économique des jeunes de moins de 24 ans est difficilement comparable à celle de leurs aînés à cause de l'importance de la scolarité : 29,5 % des jeunes sont des scolaires. Mais cette proportion du tiers masque au Congo un chômage des jeunes chez qui la scolarité est un refuge contre le chômage, quand effectivement ils étudient, ou un paravent quand ils déclarent cette activité. Cependant en zone rurale la scolarité sert aussi à ne pas « avouer » que l'on cultive, l'agriculture connaissant chez les jeunes une certaine désaffection. C'est ainsi qu'à Inoni, en pays Batéké, bourgade rurale sans infrastructure scolaire de ce niveau, nous avons trouvé des jeunes qui disaient bachoter et donc se préparer pour le baccalauréat ; de même à Brazzaville ou

Pointe-Noire on préfère dire préparer des examens qu'être sans travail. Ceci étant, malgré toutes les astuces de classification et la légitime pudeur des sujets, le chômage déclaré atteint 16,2 % des jeunes contre 11,5 % de leurs aînés. Dans les activités exercées, notons l'artisanat qui n'occupe que 22,9 % des jeunes contre 29,8 % des aînés (dans ce cas seule la population laborieuse économiquement parlant est prise en compte). La population congolaise, pour faire face aux difficultés de la vie, exerce très souvent plusieurs activités, et si 25,6 % des aînés exercent une seconde activité, seulement 18,1 % des jeunes les imitent.

L'agriculture mérite une certaine attention : d'une part elle est très déprisée des jeunes qui se diront alors élèves plutôt que d'avouer la culture qu'ils exercent, ils useront d'un euphémisme : « j'aide mes parents à la culture ». Elle est si rarement citée en première activité qu'on peut la négliger dans les statistiques, ce qui ne correspond pas à la réalité du pays ; en seconde activité elle est le fait de 34,3 % des sujets jeunes contre 49,3 % des sujets de plus de 25 ans. Le détail des réponses sur la vie agricole montre la sujétion dans laquelle sont les jeunes : le champ cultivé n'est pratiquement jamais approprié, au contraire des aînés où il l'est quasi-systématiquement. Les conditions de travail aux champs sont de nature nettement différente de celles connues par leurs aînés : aide moindre, salariat quasi-nul. Les données que l'enquête obtient sont cependant sujettes à caution : les jeunes, dans leurs réponses, oscillent continuellement entre l'aveu de leur propre situation et la tendance à s'attribuer comme personnelles les caractéristiques de leurs parents. Nous nous heurtons ici au « mensonge » inhérent à la technologie des enquêtes par questionnaire : quelle que soit la « méticulosité » mise à la rédaction des instructions d'enquête, la personne interviewée tente de donner d'elle-même l'image la meilleure possible. C'est humain mais cela biaise les résultats.

Les biens possédés par les jeunes sont de moindre importance que ceux détenus par leurs aînés. S'ils possèdent la radio pour 82,9 % (contre 73,6 %) et pratiquement autant de bicyclettes, ils sont fortement défavorisés pour les autres biens plus importants et surtout les biens de production. Voitures, télévision, camion, réfrigérateurs, pirogues et pirogues à moteur sont la propriété des aînés. Un jeune est moins riche qu'un aîné, ceci est presque un truisme et une évidence. En gros l'on peut dire qu'un moins de 24 ans est moitié moins riche qu'un plus de 25 ans, si tant est que l'on puisse appeler la possession de tels biens une richesse. Cependant la barrière de 25 ans est une barrière cohérente socialement.

Cette situation économique rend les jeunes dépendants, malgré l'image que l'on pouvait retirer de l'habitat ; c'est ce qui explique que 16,2 % des ménages de jeunes, contre 9,9 % de ceux de leurs aînés, reçoivent de l'argent de l'extérieur. Par ailleurs, ils ont à 23,8 % des commensaux (contre 19,6 %), c'est-à-dire qu'aux repas, ils alimentent des individus n'appartenant pas régulièrement à leur ménage, autrement dit des individus logés ailleurs. Nous avons donc l'image de ménages de jeunes comme des ménages petits mais ouverts.

L'indépendance relative sur le plan spatial et social fond quelque peu quand on s'intéresse à la vulnérabilité que chacun peut éprouver en cas de difficultés. Les jeunes comptent systématiquement sur quelqu'un, leurs père et mère en général, en cas de difficulté. De par le simple effet de la démographie, leurs aînés comptent moins sur leurs parents, ceux-ci étant souvent décédés, mais l'on peut cependant comparer l'importance du conjoint chez les jeunes et les aînés : ceux-ci y comptent peu, ceux-là les citent souvent, alors que moins fréquemment mariés et mieux pourvus d'alliés « naturels » (père et mère) ils devraient produire un effet statistique inverse. Est-ce un effet de l'âge ou un des signes de la société congolaise en changement ? Nous ne pouvons nous prononcer.

Mais on perçoit bien derrière les données statistiques et leur sécheresse que quelque chose se joue au présent entre le passé et l'avenir : ainsi y a-t-il une modification de la notion de l'ami. Aujourd'hui on dit ami, hier on disait parent. Les aînés ont des cercles de parenté plus larges que les jeunes qui vivent dans des cadres sociaux immédiats plus restreints et dans des cadres globaux plus larges (le pays, le monde). C'est ainsi que pour décrire une relation, les aînés vont décrire trois à quatre chaînons de parenté alors que les jeunes vont n'en garder que deux, et le « fils du frère de la mère » des premiers va devenir un « ami » ; mais en même temps, les jeunes vont conserver dans leurs connaissances des personnes avec lesquelles ils n'ont aucune parenté, ce que leurs aînés ne font que rarement. La taille des généalogies mémorisées par les jeunes est sensiblement plus restreinte que celle des généalogies présentées par leurs aînés. Cependant les variables géographique (milieux urbain et rural) et ethnique sont prédominantes quant à cette mémorisation. L'âge est donc faiblement déterminant pour l'instant au Congo, quoique son influence, perceptible aujourd'hui, ne pourra aller que s'accroissant, mais quand on pense que les Téké ont en moyenne des généalogies de taille double de celles des Kongo (1), on perçoit bien que

(1) Les Téké mémorisent leurs deux lignées, maternelle et paternelle, quand les Kongo se limitent à la première.

l'âge est une variable qui doit être analysée en finesse pour conclure valablement sur la question des généalogies mémorisées.

Une autre série statistique peut s'interpréter en diachronie : à la suite d'un décès ou d'une séparation chez ses parents, un enfant est confié ; à qui ? Si l'on exclut les cas où l'enfant est confié au parent survivant, l'on remarque le poids pris chez les jeunes par les germains (frère ou sœur du sujet) aux dépens des parents en général : les jeunes, quand ils ont été orphelins, ont été en grande majorité des cas confiés à leurs germains et jamais à des parents éloignés. Par ailleurs, les parents en lignée maternelle prennent un poids accru et continu si l'on examine la série des aînés en sous-groupes de générations différentes ; enfin l'on note, dans les cas de séparation, le poids accru de la mère qui garde dans la plupart des cas l'enfant, et ce fait est récent, comme le montre ce tableau décrivant l'accueil dans la jeunesse :

| Parents d'accueil | Jeunes | Aînés |
|---------------------------------------|--------|-------|
| Père et Paternels..... | 21,1 | 21,0 |
| Mère et Maternels..... | 52,6 | 39,8 |
| Germains..... | 26,3 | 18,2 |
| Autres* (famille éloignée, amis)..... | ≠ 0 | 21,0 |
| Ensemble..... | 100,0 | 100,0 |

Notons enfin que la séparation est actuellement fréquente entre les parents et elle est connue par 18,7 % des jeunes sujets contre 12,6 % de leurs aînés,

L'enquête tentait d'approcher les relations économiques que les jeunes, comme leurs aînés entretiennent. Plusieurs orientations ont été testées :

Le phénomène associatif est extrêmement important au Congo. Il a déjà fait l'objet de nombreuses recherches approfondies qui ont montré combien la parenté et l'association sont des phénomènes liés (1). À l'égard des tontines, qui sont des caisses de cotisation, les jeunes ont un comportement remarquablement semblable à celui de leurs aînés. Certes, leurs cotisations sont inférieures en valeur aux leurs, mais leur participation à ces activités et associations dont le but est de mobiliser des sommes dépassant les moyens d'une épargne personnelle, est identique. Pour les autres associations, les jeunes participent moins que leurs aînés : 42,9 % contre 51,7 % et les types d'associations auxquelles ils participent les différencient.

| Association | Jeunes | Aînés |
|-------------------------------------------|--------|-------|
| Moderne (parti, syndicat, coopérative)... | 11,1 | 14,4 |
| Chrétienne..... | 15,6 | 18,2 |
| Traditionnelle..... | 73,3 | 67,4 |
| Ensemble..... | 100,0 | 100,0 |

Pour les jeunes, c'est la participation aux associations de danses, pour les associations traditionnelles, et pour les aînés, c'est la participation au syndicat et aux coopératives, pour les associations modernes, qui font la différence. Si l'adhésion aux associations de danses s'explique aisément par l'âge, la jeunesse aime danser, on peut aussi affirmer que la moindre adhésion au syndicat s'explique par leur situation professionnelle incertaine ; de plus les jeunes, moins inscrits dans le monde économique, ne peuvent réellement participer au mouvement coopératif. Par contre, le Parti attire identiquement jeunes et aînés. De tous ces indices, on peut déduire que la statistique d'adhésion aux associations s'explique par l'âge des sujets, et non par des changements dans la société congolaise.

La vie sociale amène des échanges, un certain nombre de ceux-ci ont été appréhendés par l'enquête : l'envoi et la réception de colis est une trace importante des rapports entre personnes. L'analyse de l'enquête a montré que les sujets survalorisent les envois qu'ils font aux dépens de ceux qu'ils reçoivent quand, statistiquement, nous ne devrions pas trouver de différence notable ; cependant le déséquilibre est plus fort chez les jeunes et ceci marque qu'effectivement ils sont, là encore, en situation de dépendance :

| Colis | Jeunes | Aînés |
|-----------------|--------|--------|
| Envoyés..... | 32,4 % | 49,4 % |
| Reçus..... | 47,6 % | 63,0 % |
| Différence..... | 15,2 | 13,6 |

Le contenu de ces colis, argent, vêtements ou nourriture est également parlant : les jeunes reçoivent deux fois plus de colis alimentaires que leurs aînés. Le prix de chacun de ces colis était estimé par les sujets ; on remarque que la dévalorisation des biens non-industriels est forte au Congo et cela amène les sujets à largement sous-estimer la valeur des cadeaux reçus quand ceux-ci sont des produits alimentaires proprement congolais.

(1) Gaspard BOUNGOU, 1984. — *Dynamique de l'association NGWALA chez les Beembe de la République Populaire du Congo, Étude en milieu rural et urbain*, ORSTOM, Brazzaville : 265.

Effet de l'âge ou du temps, les jeunes ont des dépenses plus « égoïstes » que leurs aînés : 41,0 % d'entre eux (contre 26,3 %) ont effectué comme « dernière dépense » une dépense personnelle, mais ces dépenses sont plus modiques naturellement :

| Montant de la dépense | Jeunes | Aînés |
|---------------------------|--------|-------|
| Moins de 1 000 F CFA..... | 52,1 | 36,2 |
| Plus de 1 000 F CFA..... | 47,9 | 63,8 |
| Ensemble..... | 100,0 | 100,0 |

Si l'on considère les fortes sommes (supérieures ou égales à 10 000 F CFA) l'on voit que 29,5 % des jeunes contre 44,2 % des aînés les atteignent, ce sont ; en général des jeunes possédant un emploi urbain.

La sociabilité peut aussi être abordée par les deuils et autres événements familiaux ; pour des raisons de taille du questionnaire, seuls les événements liés à la mort, deuils et construction de tombeaux, ont fait l'objet d'enquête.

Tout deuil amène un regroupement des familles concernées : cotisations pour l'enterrement, pour le tombeau, pour la levée de deuil ; 7,6 % des jeunes contre 17,1 % de leurs aînés ne déclarent aucun deuil, cette différence s'explique aisément par la durée moindre de vie, et donc du nombre d'événements vécus par les jeunes, qui donnent (quelque chose) également moins fréquemment lors de ces cérémonies : 70,1 %, contre 62,0 %, ne donnent rien quand ils se trouvent impliqués par un décès. Cette statistique appelle une observation : la vie congolaise, pour un étranger, paraît très structurée par ces événements sociaux liés aux décès, la participation des sujets jeunes ou aînés que décrit l'enquête, paraît très faible eu égard à ce que l'on déduirait d'une observation qualitative ; rien pourtant ne permet de mettre en doute les réponses à l'enquête ; alors on est amené à chercher une raison, qui n'est peut-être pas une explication, à ce bas niveau de participation aux deuils :

Est-ce que le rétrécissement de la famille congolaise moderne n'amène pas à moins participer aux décès quand ceux-ci ne vous concernent pas directement, en tant que voisin, qu'ami ou que parent, à moins donner qu'autrefois et à rendre son don anonyme en faisant jouer la solidarité d'associations diverses quand un décès se produit ? Les associations donnent, et les individus à travers elles ; mais en tant que personne, pour un événement précis, le sujet n'a pas le sentiment de donner ; la solidarité est diluée ; quoique vue par un observateur extérieur

cette solidarité reste forte, vivante et constante. Cette observation sur la famille nous ramène, une fois de plus, aux associations (G. BOUNGOU, 1984).

La scolarisation des dernières décennies a porté ses fruits si l'on en juge par ces quelques indices qui différencient bien les jeunes de leurs aînés :

— la connaissance de la langue française, langue officielle de la République Populaire du Congo, est plus fréquente chez les jeunes (70,5 %) que chez les aînés (45,7 %) mais la scolarisation, par le brassage qu'elle impose en provoquant des migrations d'élèves, a amené une extension concomitante de la connaissance des langues véhiculaires congolaises : Monokutuba ou Ki-kongo, Lingala et, à un moindre degré, Songo. La connaissance de ces langues véhiculaires est identique chez les jeunes et chez leurs aînés, mais quand ces jeunes auront vieilli, c'est-à-dire quand ceux qui n'ont été scolarisés qu'au primaire entreront à leur tour dans les mouvements migratoires de la vie active, les langues véhiculaires seront encore mieux connues dans ces nouvelles générations que chez leurs anciens actuellement. On peut s'interroger si l'on assistera à un mouvement d'extension du français comme langue véhiculaire ou au contraire à l'émergence d'une des langues congolaises dominantes : Ki-kongo et Lingala, comme langue nationale à l'image de l'extension du wolof au Sénégal aujourd'hui ;

— l'alphabétisation est forte chez les jeunes : 55,2 % contre 30,4 % des aînés savent lire, et si ceux-ci furent parfois alphabétisés en langues congolaises, véhiculaires ou vernaculaires, ceux-là le furent en français. C'est ce qui explique que chez les jeunes alphabétisation et connaissance du français soient identiques alors qu'il n'en est pas de même chez les personnes de plus de 25 ans : celles qui savent lire ne savent pas forcément le français, et réciproquement ; ces deux savoirs renvoient chez les aînés à deux expériences sociales différentes.

L'athéisme (1) est aisément déclaré au Congo quand on demande la religion ; les jeunes ne se distinguent pas là-dessus des aînés ; par contre, quand ils déclarent une religion, celle-ci est plus souvent une religion institutionnelle, structurellement et dogmatiquement organisée : 81,4 % des croyants jeunes sont protestants, catholiques, salutistes, Kimbanguistes contre 77,2 % de leurs aînés lesquels fréquentent donc plus les religions prophétiques congolaises.

La santé est une aspiration générale dans une société où la maladie désorganise profondément la vie personnelle, le quotidien familial — en le mettant souvent en péril — et la vie sociale, laquelle est

(1) Le contenu réel de cet athéisme est hors de propos de cet article.

imprégnée de menaces occultes, dimension essentielle de la vie congolaise. Les jeunes sont effectivement moins malades que leurs aînés, la jeunesse est une bonne médecine : 6,7 % contre 2,9 % ne déclarent aucune maladie, mais les jeunes, effet de la scolarisation (qui alors donnerait un esprit plus « positif ») décrivent mieux et plus précisément leurs malaises. Ils s'abstiennent aussi de diagnostics pour le moins hasardeux comme « fièvre jaune »... 11,2 % des jeunes ne donnent aucun symptôme contre 21,8 % de leurs aînés. La localisation des malaises est plus sûre, ce qui les amène à donner moins de symptômes que leurs aînés lesquels décrivent avec force de détails interprétatifs (1) leurs malaises.

Pour la thérapeutique suivie, on constate que les jeunes font plus appel à la médecine traditionnelle qu'à la médecine moderne ; est-ce un effet d'être impécunieux ou d'être moins gravement malades que leurs aînés ? Les deux en même temps certainement. Pour prendre un point sensible de la vie congolaise, les injections — on aime se faire piquer au Congo — 46,6 % des jeunes en ont eu une au moins contre 55,6 % de leurs aînés. Mais la situation des jeunes est complexe dans cet « antagonisme/collaboration » « médecine moderne/médecine traditionnelle » : en effet ils s'estiment plus souvent agressés « nocturnement » — par sorcellerie —, que leurs aînés. Ceci est la marque d'un vécu douloureux, produit de situations personnelles plus conflictuelles dans lesquelles la situation familiale (plus de parents séparés), éducative (scolarité), économique (chômage) interviennent plus comme causes de fragilisation. Comme ailleurs, être jeune n'est pas une sinécure au Congo. Beaucoup de jeunes d'aujourd'hui pourraient reprendre à leur compte la phrase de Nizan déclarant qu'il avait vingt ans et qu'il ne laisserait jamais dire que c'était le plus bel âge de la vie.

Au Congo, tout nom de personne a un sens, mais avec l'écriture qui a déformé la prononciation, et avec le développement qui brasse les peuples et les ethnies et écrase les parlers locaux et régionaux, on a des difficultés à connaître cette signification. Cependant la maladie et l'agression de sorcellerie sont le plus souvent invoquées derrière le nom de personnes, et cela peut guider notre recherche ; d'autre part, l'habitude se prend de donner aux enfants le nom du père — à terme, cela modifiera la sensibilité congolaise puisque des femmes se trouvent porter des noms masculins devenus leurs patronymes et le sens des noms se perd puisqu'il ne relie qu'à une lignée et non plus à un complexe d'événements vécus, à travers une naissance, par

une famille. Toutes ces variables se mêlent, qui forcent à analyser en divers axes les données disponibles pour en obtenir une information. Deux conclusions s'imposent :

— les enfants des sujets jeunes ont des noms qui se réfèrent à la maladie et à la sorcellerie à 52,0 % contre 73,2 % chez les enfants de leurs aînés ;

— les jeunes ignorent fréquemment la signification des noms qu'ils donnent à leurs enfants ; soit ce nom est celui du père des enfants, soit ce nom leur est imposé par leurs propres parents (qui donnent donc un nom à leurs petits-enfants) et alors la signification de ce nom leur indiffère.

La dation des noms des enfants présente donc un aspect contradictoire : d'une part, les jeunes ont tendance à donner à leur enfant le nom du propre père de l'enfant ; d'autre part, leur situation de « mineurs sociaux » fait que souvent, c'est leurs propres parents qui choisissent ce nom pour les premiers enfants qu'ils ont. Avec l'âge, vient l'indépendance, mais alors, les jeunes ayant un peu vieilli vont rendre hommage à l'un des parents directs de l'enfant et celui-ci recevra le nom d'un maternel ou d'un paternel. La situation actuelle est extrêmement fluctuante et hésite entre une voie moderniste et une voie traditionnelle, la première induite par la constitution de l'État congolais, la seconde par une inscription dans un passé national vécu par les Congolais avec une fierté nationaliste souvent habillée de religion. Cette complexité, qui ne se développe totalement qu'avec la possibilité d'avoir à l'exprimer (c'est-à-dire : avoir des enfants), on ne peut la décrire statistiquement, mais une statistique peut être produite qui l'approxime. Pour les sujets ayant au moins un enfant on peut avoir la proportion des sujets dont tous les enfants et aucun ne portent le nom du père :

| Dation du nom du père | Jeunes | Aînés |
|-----------------------|--------|-------|
| Aucun enfant..... | 35,2 | 37,0 |
| Tous les enfants..... | 43,7 | 33,7 |
| Certains enfants..... | 21,1 | 29,3 |
| Ensemble..... | 100,0 | 100,0 |

Si l'on compte que beaucoup de jeunes n'ont qu'un enfant, l'on voit que la dialectique tradition/modernisme est en pleine activité aujourd'hui.

L'enquête sur la famille au Congo permet donc de tracer un portrait nuancé des jeunes de ce pays. Par certains côtés, les jeunes sont caractérisés par des

(1) Par exemple : « mal aux côtes », symptôme impliquant une agression nocturne, par sorcellerie.

comportements liés à leur âge : leurs caractéristiques matrimoniales, leur statut dans la famille, leur situation économique... mais par certains traits on voit chez eux se dessiner l'avenir. Pourtant on ne peut les opposer à ceux qui sont leurs aînés, car ils partagent avec eux des valeurs et des attitudes qui font que Congolais les uns et les autres, ils participent d'une même histoire et sont partie prenante d'un même présent pour un même futur. Cet avenir on le voit « pointer l'oreille » dans quelques manifestations, certaines proviennent des grands changements sociaux de ces dernières décennies : scolarisation et urbanisation, d'autres sont des interprétations nou-

velles de la tradition : les associations, d'autres enfin sont déjà l'avenir, mais celui-ci n'est pas explicité encore : les rapports entre sexes, la dation des noms..

Le portrait de la jeunesse congolaise que nous avons ici présenté est éclaté en notations et il n'est pas possible dans un tel travail de lui redonner une unité, l'enquête visait la famille et ses changements et non la jeunesse, mais cependant on garde de ce portrait, fait de grandes tâches agglomérées ensemble, l'assurance que quelque chose se joue aujourd'hui à travers la jeunesse congolaise, qui la dépasse et qui est la formation d'une nation.